



# Nouvelles des forêts méditerranéennes

N°5 mars 2007



## Editorial

L'AIFM vient d'entamer le montage d'un projet très ambitieux qui vise à capitaliser toute l'expérience et les acquis des projets INTERREG développés pendant les dernières années. Grâce aux résultats du premier projet sur la Problématique de la forêt méditerranéenne (1999-2001) et à la confiance accordée par nos partenaires de RECOFORME et FOREMED, le réseau de l'AIFM s'est élargi et consolidé au point de constituer la plateforme du lancement d'un nouveau projet de coopération centré sur les espaces forestiers protégés méditerranéens.

Ce numéro des *Nouvelles des forêts méditerranéennes* a pour objectif de présenter les conclusions du premier séminaire de travail, organisé à Marseille en novembre-décembre 2006. Cet atelier était organisé pour discuter des orientations possibles du prochain programme pluriannuel qui pourrait être présenté lors du prochain appel à projets de coopération dans le cadre de la politique de cohésion de l'Union européenne.

C'est dans cette perspective que les cinquante participants du séminaire se sont répartis entre quatre différents ateliers thématiques, où ont été examinés les sujets repérés par les partenaires comme des priorités pour améliorer la gestion forestière dans les espaces protégés méditerranéens :

- ✓ Exprimer les objectifs globaux de la gestion des forêts méditerranéennes dans les espaces protégés.
- ✓ Construire des référentiels techniques et institutionnels adaptés à la Méditerranée et aux changements à venir.
- ✓ Transférer des actions expérimentées dans des contextes différents.
- ✓ Concevoir des politiques de qualité de la gestion forestière dans les espaces protégés.

Nous espérons que cette démarche apportera de nouvelles chances pour la poursuite et le renforcement de la coopération entre acteurs territoriaux, dont les bénéficiaires seront toujours les milieux forestiers méditerranéens.

**Cristina Montiel Molina**  
Administratrice de l'AIFM

## Sommaire

<b>Editorial</b>	1
<b>Ca bouge à l'AIFM !</b>	2
<b>Adhésion et abonnement</b>	2
<b>Synthèse du thème 1 de l'Atelier</b>	3
<b>Synthèse du thème 2 de l'Atelier</b>	5
<b>Synthèse du thème 3 de l'Atelier</b>	7
<b>Synthèse du thème 4 de l'Atelier</b>	8
<b>Zoom sur...</b>	10
<b>Assemblée générale de l'AIFM</b>	11
<b>Naissance d'EFIMED</b>	11
<b>L'agenda des manifestations</b>	12

## Trimestriel édité par l'Association Internationale Forêts Méditerranéennes

Directeur de la publication :

Louis Amandier

Rédaction : Jean Bonnier,  
Charlotte Courtin-Ordnier, Denys Poulet  
Assistante : Gaëlle Fossoy

TEL : +33 (0)4 91 90 76 70

FAX : +33 (0)4 91 90 71 62

email : [info@aifm.org](mailto:info@aifm.org)

<http://www.aifm.org>

14, rue Louis Astouin

13002 Marseille FRANCE

Prix au numéro : 0,90 €

Abonnement : 3,50 €

Les articles n'engagent que la responsabilité de leurs auteurs

Dépôt légal : 26 février 2007

ISSN : 1990-4339

Commission paritaire : 0708 G 88420

Imprimeur : SIRIS, 503 rue Saint Pierre, 13012 Marseille, France

## Dernièrement, l'AIFM a participé à...

**Marseille (France)**  
du 5 au 7 mars 2007

Jean Bonnier, Secrétaire exécutif, a participé à la première convention internationale pour une approche territoriale du développement.

**La Salvetat-sur-Agout (France)**  
du 8 au 9 mars 2007

L'AIFM a participé à la manifestation de nos collègues de l'association française Forêt Méditerranéenne sur le thème "La forêt méditerranéenne : un atout pour le développement des territoires".

**Rome (Italie)**  
du 13 au 16 mars 2007

Beti Piotta, administratrice de l'AIFM, a représenté l'Association à la 18<sup>e</sup> session du Comité sur la forêt de la FAO.

Ci-dessous : **Assemblée de la manifestation de la Salvetat-sur-Agout** - Photo : Jean Bonnier



## Bulletin d'adhésion et/ou d'abonnement

- Cotisation pour les personnes physiques (15 €) et abonnement à tarif réduit au trimestriel "Nouvelles des forêts méditerranéennes" (2 €) : ..... 17 €
- Cotisation pour les personnes morales (50 €) et abonnement à tarif réduit au trimestriel "Nouvelles des forêts méditerranéennes" (2 €) : ..... 52 €
- Cotisation seule pour les personnes physiques : ..... 15 €
- Cotisation seule pour les personnes morales : ..... 50 €
- Abonnement plein tarif au trimestriel "Nouvelles des forêts méditerranéennes" : ..... 3,5 €
- Dons, soutien : ..... €
- TOTAL : ..... €**

Nom : .....

Prénom : .....

Nationalité : .....

### Je souhaite recevoir mon courrier :

- en français  en anglais  
 par courrier électronique (lorsque le format des documents le permet)

### Je règle ma cotisation : Je souhaite recevoir une facture

- par mandat international net de frais de change et de transfert sur le compte HSBC Marseille n°30056 0019401945406464 60  
 par chèque (à joindre à ce bulletin), seulement pour les comptes domiciliés en France  
 par carte bancaire, (sauf American Express)  
Numéro : .....  
Date d'expiration : \_\_\_\_ / \_\_\_\_  
Trois derniers chiffres au dos de votre carte : .....  
 Indiquez-moi qui, dans mon pays, peut recueillir ma cotisation

E-mail professionnel / personnel (préciser) : .....

Adresse professionnelle / personnelle (barrer la mention inutile) : .....

Pays : .....

Téléphone (avec indicatif du pays) : .....

Fax (avec indicatif du pays) : .....

# Thème n°1 : Exprimer les objectifs globaux de la gestion des forêts méditerranéennes dans les espaces protégés

*Que doivent devenir les forêts méditerranéennes dans les espaces protégés en fonction des demandes sociales ?*

*Quels objectifs de gestion en vue des conditions du futur anticipant les changements climatiques et les changements de société ?*

Les objectifs globaux de la gestion des forêts méditerranéennes dans les espaces protégés doivent tenir compte des demandes sociales, mais aussi anticiper en même temps les changements climatiques et les attentes de la société.

Les participants à cet atelier attirent l'attention sur le travail de recherche fondamentale nécessaire à la détermination des orientations techniques de gestion destinées à d'amortir les dérives climatiques. Cette question ne pourrait en effet être traitée que superficiellement lors d'échanges d'expériences et de débats.

Cependant, dans tous les cas, les objectifs dépendent des enjeux des territoires et du type d'espace protégé. L'UICN et la MCPFE distinguent plusieurs niveaux de protection :

- ✓ Classes de l'UICN :
  - ♦ Classe I : réserve absolue ; toute activité humaine y est proscrite.
  - ♦ Classe II : tourisme autorisé, prélèvements interdits ; équivalents des parcs nationaux.
  - ♦ Classe III : sites exceptionnels ou "monuments naturels".
  - ♦ Classe IV : prélèvements autorisés, zone aménagée pour la conservation d'un habitat ou d'une espèce.
  - ♦ Classe V : panoramas

marins ou terrestres protégés.

- ♦ Classe VI : zone aménagée pour la protection des ressources.
- ✓ Classes de la MCPFE :
  - ♦ Classe 1 - objectif principal : protection de la biodiversité :
    - 1.1 sans aucune intervention.
    - 1.2 avec interventions minimales.
    - 1.3 conservation par une gestion active.
  - ♦ Classe 2 - objectif principal : protection des paysages ou d'éléments naturels particuliers.
  - ♦ Classe 3 - objectif principal : autres fonctions de protection.

Prendre en compte les demandes sociales relatives aux espaces protégés, et pouvoir ainsi exprimer les objectifs globaux, implique des procédures de bonne gouvernance, c'est-à-dire les procédures qui permettront, avec les acteurs concernés, de définir ces objectifs et de les mettre en œuvre.

Parmi les difficultés repérées, on a souligné celle d'impliquer les décideurs des centres urbains dans la gestion des espaces protégés périurbains utilisés par leurs administrés, quand bien même ces espaces peuvent ne pas faire partie du territoire directement sous leur responsabilité. Il faudrait pouvoir préciser le

cadre de leur participation technique et financière. Le manque d'échanges et de communication entre les milieux urbain et rural est un handicap qu'il faudra lever.

Agir pour atteindre les objectifs définis nécessite des moyens financiers spécifiques, et cela d'autant plus si les actions souhaitées vont à l'encontre des dynamiques naturelles. Les espaces forestiers méditerranéens, et plus particulièrement ceux qui sont protégés, ne sont généralement pas suffisamment productifs pour engendrer les moyens financiers nécessaires à leur gestion.

La valeur théorique des espaces protégés est importante : on peut y inclure le paysage, la protection contre l'érosion, le rôle de puits de carbone... Mais comment la traduire en ressources financières affectées à la gestion ?

À cet égard, on a souligné la faiblesse de la pérennité des subventions publiques. Ainsi est-il nécessaire d'identifier des activités ou des sources de revenus capables de couvrir les coûts de la conservation. Dans le cas contraire, les actions resteront localisées sur de petites surfaces ou ne pourront être pérennes.

On a rappelé l'importance de désigner un organisme chargé

de l'animation, de la gestion et d'assurer le lien entre les demandes sociales, les propriétaires et les territoires.

L'association des élus et des populations à la gestion de ces espaces nécessite une communication adaptée. Une meilleure visibilité des espaces protégés y contribuerait. Pour cela, il serait utile d'établir des critères de comparaison entre les espaces protégés méditerranéens des différents pays. Il est alors proposé d'élaborer un guide (catalogue) des espaces protégés forestiers méditerranéens.

Les questions prioritaires que se sont posés les participants au thème 1 sont les suivantes :

✓ Comment mettre en place les procédures de bonne gouvernance ?

✓ Comment améliorer l'implication des décideurs des centres urbains dans la gestion des espaces périurbains ?

✓ Comment transformer la valeur théorique des espaces protégés en ressources financières affectées à la gestion ?

✓ Comment améliorer la communication sur la gestion des forêts méditerranéennes avec la société civile et ses représentants ?

Pour répondre à ces questions, il est proposé d'établir des méthodes pour permettre de déterminer les projets de territoire avec l'ensemble de la société. Un programme de coopération, à travers des échanges d'expériences en réseau et sur des territoires, permettrait d'analyser les causes des échecs et les éléments de réussite rencontrés sur chaque site, puis d'établir un manuel de recommandations techniques à ce sujet.

**Pinède** - Photo : Denise Afxantidis



## **Synthèse du thème n°2 : Construire des référentiels techniques et institutionnels adaptés à la Méditerranée et aux changements à venir dans les espaces protégés ; et élaborer des modèles communs**

*Comment gérer l'adaptabilité des forêts méditerranéennes ?*

*Comment intégrer les contraintes périurbaines ?*

*Comment gérer les relations entre les institutions et les propriétaires ?*

Les forêts méditerranéennes doivent faire face à de nombreux défis et changements. La question centrale est l'élaboration de politiques forestières qui leur soient spécifiques.

Pour améliorer l'adaptabilité des forêts méditerranéennes, il faut développer des solutions nouvelles en matière sylvicole, de techniques relatives à l'aménagement de l'espace naturel ou de procédures organisationnelles.

Le partage des expériences ne peut que contribuer à élaborer ces solutions.

Les référentiels, qu'ils soient techniques ou institutionnels, permettent de transmettre et d'améliorer les savoir-faire. Ainsi, en les développant, l'objectif est d'apporter aux responsables politiques des données techniques pertinentes leur permettant de prendre les bonnes décisions, mais aussi de s'assurer que les techniciens chargés de les mettre en oeuvre disposeront des moyens et des outils nécessaires.

Les participants au débat ont bien précisé qu'il s'agit de trouver un équilibre entre la nécessité institutionnelle d'une organisation et la nécessité de

considérations techniques conditionnant la démarche institutionnelle. Les référentiels ou modèles ne doivent ni être centrés exclusivement sur les techniques sylvicoles (ou relatives à l'aménagement), ni vides de ces techniques.

Dans le cadre d'actions de coopération pour élaborer de tels référentiels, la démarche suivante est proposée :

- ✓ Réaliser un inventaire de l'existant à travers une grille de lecture commune (cette grille sera à définir).
- ✓ Évaluer l'efficacité des méthodes et des outils existants.
- ✓ Évaluer les besoins de chaque pays ou région.
- ✓ Évaluer la possibilité de les adapter à chaque pays ou région (il faudra préciser comment constater et évaluer cette adaptabilité).
- ✓ Synthétiser l'information recueillie pour élaborer les référentiels.

Ce travail de structuration de l'information devrait être accompagné de la diffusion des résultats. Ces derniers pourraient être valorisés dans des documents tels des manuels de bonnes pratiques, une base de données consultable sur Internet ou une contribution à un livre de référence sur les politiques de gestion forestière.

De plus, ces travaux pourraient permettre d'établir un cahier des charges (ou des éléments pour un cahier des charges) à l'attention de :

- ✓ La recherche sur les politiques forestières, notamment pour gérer l'adaptabilité aux changements et aux contraintes.
- ✓ Programmes de formation de type masters internationaux.

Tous les thèmes relatifs aux politiques de gestion forestière ne pourront être abordés en même temps au cours d'un seul projet. Il est nécessaire de définir les priorités de travail. Ainsi les thèmes suivants ont été suggérés :

- ✓ La comparaison de coûts de certains aspects de la gestion (comme Natura 2000).
- ✓ Les risques associés aux changements climatiques (incendies, inondations, évolution des écosystèmes...) dans les différents pays.
- ✓ Les relations entre la conservation de la nature et les activités économiques.

Par ailleurs, on pourrait améliorer la visibilité des différents statuts, souvent mal compris par le public, en établissant un catalogue des différents espaces protégés forestiers méditerranéens. Ce docu-

ment constituerait un élément de référence, véritable panorama des espaces protégés forestiers méditerranéens.

Il a été rappelé que l'Union européenne encourage les éléments d'harmonisation entre les différents pays (comme l'harmonisation des plans de gestion).

La démarche d'élaboration de référentiels pourrait être accompagnée et nourrie d'un travail d'expérimentation sur le terrain afin de proposer des réalisations concrètes.

Les partenaires du projet seront des organismes régionaux de gestion forestière et l'AIFM. Ils pourraient être associés à des universités et à d'autres réseaux, qui ne seraient pas partenaires officiels "au sens des programmes européens". Il serait souhaitable d'être accompagné par au moins une institution académique, de type "université". En effet, le travail des partenaires se situe au niveau régional ou local, à travers des études de cas. Il ne pourrait, sans appui extérieur, que déboucher difficilement sur la généralisation et la globalisation des résultats.

Les questions relatives aux contraintes périurbaines et aux relations entre les institutions et les propriétaires ont été peu développées par les participants à ce thème.



---

Photo : Denise Afxantidis

# Synthèse du thème n°3

## Transférer des actions expérimentées dans des contextes technico-économiques, institutionnels et de gouvernance différents

(entre les différents espaces naturels protégés, mais aussi des espaces naturels protégés vers les autres territoires)

Le transfert des actions expérimentées dans des lieux et des contextes différents est utile pour apporter des réponses aux enjeux communs des territoires forestiers méditerranéens :

- ✓ Les problèmes environnementaux (changements climatiques, désertification, diminution de la ressource en eau, perte de biodiversité...) nécessitent parfois l'adoption de mesures urgentes.
- ✓ Les gestionnaires doivent développer des solutions efficaces, efficientes et adaptées aux changements.
- ✓ Les décideurs doivent gérer les contraintes des usages des territoires et du budget.
- ✓ La société perçoit différemment les espaces protégés et accorde une grande importance au paysage, élément fondamental de son patrimoine naturel et culturel.

Le transfert d'expériences est une action concrète qui répond aux attentes de l'Union européenne en matière de compétitivité des territoires.

Après le rapprochement des politiques de gestion forestière et de gestion de la nature, il serait judicieux de les rapprocher un peu plus des politiques culturelle et touristique, et de mieux les intégrer dans la politique d'aménagement du territoire.

La participation des populations à la gestion des territoires est importante, et, "informer" ne suffit pas pour "faire participer". La communication sur les espaces protégés doit prendre en compte les centres d'intérêt du(des) public(s) cible(s).

L'expérience d'Alicante (Espagne) l'illustre bien avec le succès de la création d'une pépinière pour les particuliers dans un parc régional, des actions de promotion d'un vin local ou des actions de volontariat international. Il se dégage de cette expérience que "le paysage méditerranéen est un paysage qui se mange".

Les espaces protégés sont des laboratoires où peuvent être testées des actions et développés des modèles locaux permettant d'établir des stratégies globales adaptées aux autres situations particulières. Il s'agit bien entendu de transférer des idées, des approches ou des concepts sans toutefois aller trop dans les détails qui sont très liés à la situation locale et pour lesquels l'intérêt des partenaires extérieurs est souvent limité. L'analyse de chaque situation sociologique et historique doit être envisagée afin de faciliter les transferts.

Le projet pourrait comprendre plusieurs sous-groupes de travail, chacun travaillant sur

une thématique. Les partenaires participeraient uniquement aux thématiques dans lesquelles ils sont impliqués, ce qui permettrait plus de souplesse.

Nous devons garder mémoire des échanges par la rédaction de comptes-rendus, de façon à ce qu'ils soient bénéfiques au plus grand nombre. Ces comptes-rendus devront inclure une évaluation de la capacité des expériences à être transférées.

Il a été suggéré de mener une comparaison de certains coûts de la gestion dans les différents sites expérimentaux, mais aussi d'éditer un catalogue sur les usages traditionnels méditerranéens.

# Synthèse du thème n°4

## Concevoir des politiques de qualité de la gestion forestière dans les espaces protégés méditerranéens

(à travers les certifications, l'évaluation des politiques...)

La mise en oeuvre d'une politique de qualité de la gestion forestière dans les espaces protégés se justifie par la nécessité de trouver un compromis sur un territoire confronté à de multiples enjeux écologiques, culturels et socio-économiques. Par cette politique, il s'agit de prouver à la société, et ainsi répondre à sa demande, que la gestion est en adéquation avec les objectifs fixés dans une perspective de développement durable.

Les politiques de qualité peuvent avoir deux fonctions :

- ✓ Interne : elles sont un outil de management permettant d'améliorer la gestion, dans un contexte de durabilité. Il s'agit dans ce cas d'évaluer les processus et d'identifier les pratiques à mettre en oeuvre pour atteindre les objectifs fixés.
- ✓ Externe : elles sont un outil de communication vers les élus, les acteurs économi-

ques, les bailleurs de fonds ou le grand public. Il s'agit de montrer que la politique choisie est efficace. Les objectifs des politiques de qualité peuvent concerner les moyens et les processus, ou bien, les résultats. Ainsi un processus peut être labellisé sans que le gestionnaire ait à justifier de résultats.

Toute politique de qualité implique de choisir des indicateurs de moyens et de résultats, fixés par rapport aux objectifs, qu'il conviendra d'évaluer en termes d'efficacité (rapport résultats sur objectifs) et d'efficience (rapport résultats sur moyens).

La politique de qualité de la gestion forestière peut concerner tout ou partie de multiples domaines, qui doivent tous répondre à un objectif de durabilité, en prenant en compte, outre les attentes et contraintes actuelles, celles du futur. Parmi ces domaines, on peut citer : la production de bois, les productions non ligneuses, l'accueil du public, la protection de la biodiversité, les aspects sociaux (de ceux qui vivent ou travaillent sur ces espaces), la gouvernance, la capacité pour les écosystèmes de s'adapter face aux changements et agressions...



**Panneaux de prévention à l'entrée d'un espace protégé**  
Photo : Denise Afxantidis

Les certifications ou labels sont nombreux et ne sont pas toujours bien adaptés à l'ensemble des objectifs de gestion des espaces protégés, notamment parce qu'un certain nombre d'entre eux correspondent à des enjeux économiques et une attente de rentabilité financière. Une politique de qualité dans un espace protégé doit-elle être différente des autres politiques (FSC, PEFC, ISO 9001 ou 14001) ? Quels types de normes pouvons-nous utiliser ? Doit-on se contenter de ce qui existe déjà ou faut-il penser à de nouvelles normes mieux adaptées ?

Même si la politique de qualité doit prendre en compte chaque contexte et chaque milieu naturel, son affichage doit être suffisamment visible et identifiable par la société. La multiplication des systèmes de qualification n'y contribue pas. Les certifications sont hétérogènes au niveau méditerranéen. Doit-on tendre vers un label commun aux espaces protégés méditerranéens, qui garantisse la gestion durable des forêts ?

Les participants ont également exprimé un besoin de méthode pour concevoir efficacement une politique de qualité :

- ✓ Comment la mettre en place ?
- ✓ Comment la financer ? La certification coûte chère, qui doit en supporter le coût ? L'aspect financier est lié à la problématique de rémunération des externalités.
- ✓ Comment la faire vivre et la faire connaître ?
- ✓ Comment la faire accepter ?
- ✓ Comment savoir si elle remplit ses rôles ?

Pour répondre à ces questions, il est suggéré, dans un premier temps, de faire un état des lieux de ce qui se fait en matière de politiques de qualité et des espaces protégés sur lesquels elles sont pratiquées. Ensuite, il est proposé de constituer un réseau d'experts qui examinerait les expériences de politiques de qualité dans des sites identifiés. A partir de la mise en exergue des points forts et des points faibles de ces politiques, ce tra-

vail permettrait d'avoir des éléments de comparaison au niveau méditerranéen, aiderait à relier les labels existants en Europe et en Méditerranée, et ainsi contribuerait à la mise en place d'outils communs et originaux d'évaluation (comme un système d'examen par un réseau de collègues ou "peer review").

Le réseau "peer review" pourrait notamment s'inspirer de la méthodologie "Imagine" développée par le Plan bleu ainsi que des travaux du Ministère français de l'écologie à propos des indicateurs dans les espaces protégés.

---

Photo : Denise Afxantidis



## Zoom sur...

### ... un ouvrage

*Le chêne-liège et le liège dans les pays de la Méditerranée occidentale*, du Professeur Sid-Ahmed Yessad, édité par l'ASBL Forêt Wallonne.

Cet ouvrage, préfacé par Miguel Elena Rossello (directeur de l'Institut de la promotion du liège IPROCOR), se veut une synthèse des connaissances actuelles sur le chêne-liège et la subériculture. Il

tente de définir les règles de base de la subériculture moderne.

Vous pouvez vous procurer cet ouvrage au prix de 12 euros (prix promotionnel à condition de préciser que vous êtes un lecteur du magazine de l'AIFM).

Contact : [info@foretwallonne.be](mailto:info@foretwallonne.be)



### ... quelques pages Internet

Avez-vous visité les pages de liens utiles du site Internet [www.aifm.org](http://www.aifm.org) ?

Remises à jour l'été 2006, "relookées" et complétées, ces pages vous offrent accès à d'autres sites de "la toile" liés aux espaces naturels terrestres et forestiers méditerranéens : sites d'organismes de formation d'agronomie ou de sylviculture méditerranéennes,

d'organismes de recherche, de structures publiques de gestion de l'environnement ou du territoire méditerranéen, de projets centrés sur des problématiques forestières méditerranéennes...

Ces sites ont été référencés et classés par pays, projets de coopération et organismes internationaux.

N'hésitez pas à nous faire part d'autres sites Internet qui, selon vous, mériteraient d'être ajoutés. Nous serons heureux de pouvoir enrichir ces pages.

Rendez-vous sur le site [www.aifm.org](http://www.aifm.org) à la rubrique "Nos actions" puis "En savoir plus" ou directement sur la page : [http://www.aifm.org/c\\_aifm.php?LANG=fr&N=act&NN=3](http://www.aifm.org/c_aifm.php?LANG=fr&N=act&NN=3)

### ... un(e) nouvel(le) adhérent(e)

*Chaque numéro, Nouvelles des forêts méditerranéennes vous présente un(e) nouvel(le) adhérent(e)*

Mafalda Evangelista, nouvelle adhérente de l'AIFM, est responsable de la recherche et du développement de l'Association portugaise de producteurs forestiers AFLOPS (Associação de produtores florestais).

Cette association, située à Azeitão, fut créée en 1993 et compte 20 collaborateurs. Elle représente environ 150 000 ha

de propriétés forestières. AFLOPS a pour objectifs de défendre les intérêts des producteurs forestiers et développer des actions de préservation et de valorisation des forêts, espaces naturels, faune et flore.

AFLOPS a travaillé notamment sur des projets européens Life environnement, Life nature et Interreg.

Pour en savoir plus sur les activités d'AFLOPS et le travail de Mafalda Evangelista, visitez le site Internet [www.aflops.pt](http://www.aflops.pt)



## Participez à la prochaine assemblée générale de l'AIFM

La 12<sup>e</sup> assemblée générale de l'AIFM aura lieu à Lisbonne (Portugal) le 4 mai 2006. Venez-y nombreux, nous serons heureux de vous rencontrer.

En participant à cette réunion annuelle, vous aurez la possibilité de présenter votre organisme, votre travail, vos activités ou votre intérêt pour les forêts méditerranéennes.

Vous rencontrerez les administrateurs et l'équipe permanente de l'AIFM, qui cherchent en permanence de nouveaux contacts pour étendre et solidifier le réseau de l'association afin de représenter plus largement encore les opinions et les préoccupations de tous.

Les membres présents pourront voter et pourvoir les mandats d'administrateurs remis en jeu en 2007.

Pour participer à cette 12<sup>e</sup> assemblée générale, pensez à vous inscrire préalablement en contactant l'AIFM (coordonnées en couverture) ou en nous envoyant votre bulletin d'inscription dûment rempli après l'avoir téléchargé sur le site [www.aifm.org](http://www.aifm.org) à la rubrique "Nos actions" / "Documents disponibles".

## Medforex va donner naissance à Efimed

Le centre de projets Medorex de l'Institut européen de la forêt (EFI) va devenir, suite à un accord avec le gouvernement espagnol qui devrait être signé en juin 2007, le premier bureau régional de l'EFI et s'appellera désormais Efimed.

Ce bureau régional méditerranéen se situera à Barcelone (Espagne).

Les activités d'Efimed, qui auront une ambition pan-méditerranéenne, s'appliqueront particulièrement à améliorer la situation de la recherche forestière dans les pays de la Méditerranée du Sud et de l'Est. Ces activités, destinées à promouvoir la conservation des

forêts méditerranéennes et le développement durable seront les suivantes :

- ✓ Coordonner la recherche sur les forêts et la foresterie méditerranéennes.
- ✓ Conduire des projets de recherche (en réalisant un effort particulier pour intégrer les scientifiques des pays tiers).
- ✓ Développer le réseau.
- ✓ Aider à la formation.
- ✓ Diffuser l'information.

La première réunion d'Efimed aura lieu à Palencia (Espagne) les 26 et 27 octobre 2007 et accompagnera le séminaire scientifique sur la modélisation, l'évaluation et la gestion des écosystèmes forestiers

méditerranéens pour les biens et services non ligneux.



# Les forêts méditerranéennes, on en parle !

**Pour plus de détails et des informations régulièrement mises à jour, n'oubliez pas de consulter l'agenda sur notre site web ([www.aifm.org](http://www.aifm.org)).  
Et n'hésitez pas à nous tenir informés de toutes les manifestations qui ne figurent pas sur cet agenda, il n'en sera que plus complet !**

## 12<sup>e</sup> Assemblée générale de l'AIFM

Le 4 mai 2007 - Lisbonne (Portugal)

Tél : +33 (0)4 91 90 76 70

Fax : +33 (0)4 91 90 71 62

e-mail : [info@aifm.org](mailto:info@aifm.org)

## Deuxièmes assises de la recherche forestière sur la réhabilitation des subéraies

Du 10 au 11 mai 2007 - Kénitra (Maroc)

Tél : +212 (0)37 67 25 47

Fax : +212 (0)37 67 11 51

e-mail : [rechfor@iam.net.ma](mailto:rechfor@iam.net.ma)

Documentation : voir [www.aifm.org](http://www.aifm.org) section "agenda"

## 4<sup>e</sup> conférence internationale sur les incendies de forêt

Du 14 au 17 mai 2007 - Séville (Espagne)

Contact : le Ministère de l'environnement espagnol et la Junta d'Andalousie

Documentation : voir [www.aifm.org](http://www.aifm.org) section "agenda"

## Tournée forestière sur le thème "la forêt méditerranéenne, un atout pour le développement des territoires"

Du 16 au 20 mai 2007 - Ombrie (Italie)

Tél : +33 (0)4 91 56 06 91

e-mail : [contact@foret-mediterraneenne.org](mailto:contact@foret-mediterraneenne.org)

Site web : [www.foret-mediterraneenne.org/evts2.htm](http://www.foret-mediterraneenne.org/evts2.htm)

## Atelier recherche et gestion forestières : "Forêts mélangées, quels scénarios pour l'avenir ?"

Du 26 au 28 juin 2007 - Champenoux (France)

Contact au GIP Ecofor : Sandrine Landeau

e-mail : [landeau@gip-ecofor.org](mailto:landeau@gip-ecofor.org)

Contact à l'INRA de Nancy : Michelle Cussenot

e-mail : [cussenot@nancy.inra.fr](mailto:cussenot@nancy.inra.fr)

## Démarrage de la 2<sup>e</sup> partie du master international "Aménagement intégré pour le développement rural et la gestion de l'environnement"

D'octobre 2007 à juillet 2008 - Saragosse (Espagne)

Contact : Institut agronomique méditerranéen de Saragosse (IAMZ)

Tél. : +34 976 716000

Fax : +34 976 716001

e-mail : [iamz@iamz.ciheam.org](mailto:iamz@iamz.ciheam.org)

Site web : [www.iamz.ciheam.org](http://www.iamz.ciheam.org)

## 5<sup>e</sup> rencontre du groupe de travail sur la "protection intégrée des forêts à *Quercus sp.*"

Du 22 au 25 octobre 2007 - Tlemcen (Algérie)

Contact en Algérie : Rachid Tark Bouhraoua de l'Institut de foresterie de Tlemcen

Fax : +213 43 204330

e-mail : [rtbouhraoua@yahoo.fr](mailto:rtbouhraoua@yahoo.fr)

Contact au Portugal : Edmundo Sousa - Station de recherche forestière nationale du Portugal

Fax : + 351 214463702

e-mail : [edmundo.sousa@efn.com.pt](mailto:edmundo.sousa@efn.com.pt)

## Première réunion d'EFIMED

Du 26 au 27 octobre 2007 - Palencia (Espagne)

Contact : Marc Palahí

Tél : +34 93 268 77 00

Fax : +34 93 268 37 68

e-mail : [marc.palahi@ctfc.es](mailto:marc.palahi@ctfc.es)

## Séminaire scientifique sur la modélisation, l'évaluation et la gestion des écosystèmes forestiers méditerranéens pour les biens et services non ligneux

Du 26 au 27 octobre 2007 - Palencia (Espagne)

Contact : Marc Palahí

Tél : +34 93 268 77 00

Fax : +34 93 268 37 68

e-mail : [marc.palahi@ctfc.es](mailto:marc.palahi@ctfc.es)

Ce numéro a été publié avec l'aide des partenaires suivants :

